



ALLOCATION -AAH

Par tersii80

Bonjour. je suis irlandais, nationalite EU. Je suis reconnu handicappe a 80%

Une allocation AAH m a ete atribue sans limitation de duree, ca veut dire pour toujours. La caf de lyon ne veut pas payer l allocation car m ont dit *PAS DE DROIT AU SEJOUR*, car je ne travaille pas, je suis en france depuis 9 mois,et j attend toujours mon nr secu sociale.

Ya til un moyen de avoir mon AAH a une date ulterieure? par exemple si en 2023 la reponse a ete negatif, peux je revoir ca en 2024 ou en 2025? car, a mon avis si je remplis leur souhaits plus tard, je pourrais avoir le payment de mon AAH. Ou bien la decission est definitive? ca me paraitrait absurde! SVP. Jattends votre reponse.

Merci a vous. Bonne annee.